

13

JUL

2026

**Autorisations / Autorisations de construire : préalables,
définitives ou par annonce de travaux (APA, APAT, DD, DP, M)**

Requête n° : DD 341944

Commune(s) et lieu(x) : Satigny, Route de Crédery

Requérant(e)(s) : Bundesamt für Zoll und Grenzsicherheit BAZG - M Bergmann Daniel, Swiss Tower AG, Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) - Holdener Serge, Service Industriel de Genève (SIG) - M Schulz Frédéric, TPG - Transport publics genevois - M Modola Franck, Swisscom (Suisse) SA - M Jetzer Sébastien, Service Industriel de Genève (SIG) - M Doriguzzi Hervé

Mandataire : Axians (Suisse) SA - M JULIEN Jolidon

Nature de l'ouvrage : Reconstruction d'une installation de communication mobile pour le compte de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, Swisscom, Cellnex, Sunrise, TPG et des SIG en complément à la DD 110 920 pour permettre le démontage du provisoire

Dérogation(s) accordée(s) : Art. 27 et suivants, Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987; Art. 24 et suivants, Loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979

Zone(s) de construction : AG-

Parcelle(s) : Satigny (n° 5530)

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : Commune de Satigny

Cette décision peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).